COVID-19 et population carcérale sous responsabilité fédérale en 2020

Les baisses substantielles de la population carcérale durant la période de COVID-19 découlent du nombre moins élevé d'admissions et de mises en liberté en toute sécurité.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Au cours des cinq derniers exercices, le Service correctionnel du Canada (SCC) a enregistré un déclin marqué (-992 ou 6,7 %) dans la population carcérale sous responsabilité fédérale, laquelle est passée de 14 712 à la fin de *2015-2016* à **13 720** en *2019-2020*. Parallèlement, on a observé une hausse considérable (+1 037 ou 12,4 %) de la population de délinquants mis en liberté sous condition faisant l'objet d'une surveillance, dont le nombre est passé de 8 345 à la fin de *2015-2016* à **9 382 e**n *2019-2020*. Au cours d'une période de neuf mois du 1er avril au 31 décembre 2020, marquée par l'apparition de la pandémie de COVID-19 et ses effets, une baisse substantielle (-1 162 ou 8,5 %) de la population carcérale sous responsabilité fédérale a également été observée à compter du 1er avril 2020, dont le nombre a atteint **12 558** à la fin de décembre. De plus, il y a eu une légère augmentation (+26) de la population de délinquants sous surveillance dans le cadre d'une mise en liberté sous condition, dont le nombre est passé de 9 382 au 31 mars à **9 408** à la fin de décembre 2020.

Ce que nous avons fait

Les dénombrements antérieurs des délinquants purgeant une peine de ressort fédéral dans des établissements ou dans la collectivité sont enregistrés en tant que rapports normalisés dans le Système intégré de rapports du SCC-Modernisé (SIR-M). Les dénombrements des admissions et des mises en liberté sont aussi enregistrés dans le SIR-M. Les données ont été extraites (15 août 2020) afin d'établir une tendance sur cinq ans (de *2015-2016* à *2019-2020*) et sur neuf mois (d'avril à décembre *2020*) des fluctuations démographiques des délinquants qui sont admis dans un établissement fédéral et qui en sont libérés.

Ce que nous avons constaté

De façon générale, le nombre de délinquants admis dans les établissements fédéraux a chuté, passant de **7 448** en *2015-2016* à **6 946** en *2019-2020*, ce qui représente un écart considérable de **-502** (ou -6,7 %). Si l'on ventile ce déclin selon le type d'admissions en établissement fédéral, on constate une diminution significative des cas de réincarcération sous responsabilité fédérale à la suite d'une révocation de la libération sous condition, lesquels sont passés de **2 476** en *2015-2016* à **2 285** en *2019-2020*, soit une différence de **-191** (ou -7,7 %). D'avril à décembre 2020, il y a eu une baisse substantielle des admissions mensuelles, y compris des révocations pendant la période de pandémie. Selon les projections de fin d'exercice *2020-2021*, on estime qu'il y aura environ 5 108 admissions, dont 1 965 à la suite d'une révocation.

Le nombre total de mises en liberté des établissements fédéraux a également diminué, passant de **7 919** en *2015-2016* à **7 285** en *2019-2020*. Si l'on ventile les mises en liberté selon le type, on remarque une augmentation considérable du nombre de mises en semi-liberté, qui se chiffraient à **2 130** en *2015-2016* et à **2 542** en *2019-2020*, ce qui représente un écart de **+412** (ou +19,3 %). D'avril à décembre 2020, une baisse globale des mises en liberté mensuelles a été observée. Cependant, il y avait eu une augmentation initiale des mises en semi-liberté, dont le nombre a atteint un sommet en juin pendant la période de pandémie. Une estimation de fin d'exercice *2020-2021* montre qu'il y aura 6 909 mises en liberté, dont 2 499 en semi-liberté.

Tableau 1 : Fluctuations démographiques de la population à l'échelle nationale

Exercices	Nombre total d'admissions	Admissions (révocation)	Nombre total de mises en liberté	Mises en liberté (semi-liberté)
2015-2016	7 448	2 476	7 919	2 130
2016-2017	7 152	2 146	7 843	2 527
2017-2018	7 191	2 131	7 510	2 622
2018-2019	7 346	2 255	7 300	2 683
2019-2020	6 946	2 285	7 284	2 542
Variation	**-6,7 %**	**-7,7 %**	**-8,0 %**	**+19,3 %**
2020				
Avril	305	160	570	213
Mai	381	190	600	229
Juin	374	121	653	272
Juillet	452	138	627	235
Août	384	140	557	229
Sept.	498	186	596	220
Oct.	546	218	561	195
Nov.	507	180	493	148
Déc.	386	143	523	134
Estimation 2020-2021	**5 108**	**1 965**	**6 909**	**2 499**
Variation	**-26,5 %**	**-14,0 %**	**-5,1 %**	**-1,7 %**

Source : SIR-M; estimations calculées selon des moyennes progressives.

Ce que cela signifie

Tant avant que pendant la période de COVID-19, il y a eu et continue d'y avoir une tendance à la baisse de la population carcérale sous responsabilité fédérale. Des réductions importantes du nombre d'admissions sous responsabilité fédérale, des efforts continus de préparation des cas en vue d'une mise en liberté en toute sécurité et une gestion efficace des cas semblent avoir contribué à une réduction marquée du nombre de détenus pendant la période de pandémie.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche par courriel ou par téléphone au 613-995-3975. Vous pouvez également visiter la page des Publications de recherche pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Larry Motiuk et Mike Hayden

Cat. : PS84-175/2021F-PDF
ISBN : 978-0-660-37753-7